

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

1. CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

1.1. Définitions

Les termes suivants, pris au singulier ou au pluriel auront les significations suivantes dans l'ensemble des CGS.

Appartement du Coliving	Désigne un meublé tel qu'identifié dans le Devis.
Poste de Travail	Désigne un espace de travail comprenant une table/ou un bureau et une assise. Il existe différents types de Postes de coworking : Un Poste de Travail Nomade (poste de travail non attitré), un Bureau Partagé (Poste de travail attitré au sein d'un Bureau Partagé avec d'autres clients) et Bureau Privatif (plusieurs Postes de travail dans un Bureau Privatif à clef où ne résident que les Préposés d'un même Client).
Bureau	Bureau désigne un espace de travail fermé, comprenant plusieurs Postes de Travail. Le Bureau peut être Bureau partagé ou Bureau Privatif ou Bureau Colloc.
Bureau Partagé	Il s'agit d'un Bureau où résident plusieurs Clients ayant chacun un Poste de Travail.
Bureau Privatif/Bureau Privé	Il s'agit d'un Bureau où ne résident que les Préposés d'un même Client.
Bureau Colloc	Il s'agit d'un Bureau où résident plusieurs Clients ayant conjointement décidé de disposer du même Bureau.
CGS	Désignent les présentes conditions générales de prestations applicables à toute réservation d'un Espace associé à des Services.
Client	Désigne toute personne physique ou morale souhaitant réserver un Espace associé à des Services. Parmi les Clients, il y a : les Clients Consommateurs : toute personne physique n'agissant pas dans le cadre de son activité professionnelle.
Conditions Particulières ou CP	Désignent les conditions particulières dérogatoires aux présentes CGS applicables aux différents Services.
Devis	Désigne le document intitulé comme tel, émanant du LE PIC et signé par le Client, détaillant les Espaces mis à disposition et les Services associés et les modalités financières.
Grille Tarifaire	Désigne la grille de prix des Services fournis par LE PIC.
Contrat	Désigne ensemble, les CGS, les CP, le Devis, les Règlements Intérieurs et la Grille Tarifaire.
Emplacement	Désigne un espace sur les extérieurs du Site, délimité dans les Conditions Particulières, où peut s'installer un Foodtruck, dont le détail figure dans les Conditions Particulières et le Devis.
Espace	Désigne les différents lieux du Site pouvant être réservés et/ou voire privatisés par un Client dans le cadre de son activité professionnelle. Il peut s'agir d'un Kiosque au sein du Foodcourt, d'un Espace Beauté/Bien-Être, de la Scène, d'un Emplacement pour Foodtruck, du Square Extérieur, d'un Appartement du Coliving, d'un Poste de Travail ou d'un Bureau. La mise à disposition des Espaces est indissociable des Services,

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

	prises à disposition de Matériels et accès aux Espaces Communs.
Espace Beauté/Bien-Être	Désigne un espace de travail pour une activité beauté ou bien-être dont le détail figure dans les Conditions Particulières et le Devis.
Espace Commun	Désigne sur le Site, l'ensemble des lieux pouvant être accessibles par le Client, d'autres clients mais également des visiteurs et d'une manière générale tout tiers, autorisé à pénétrer sur le Site, sous réserve de disponibilité. Certains Espaces Communs peuvent être accessibles qu'après Réservation et sous réserve de disponibilité.
Évènement	Désigne les événements organisés par ou pour le Client sur une période définie pour ses besoins privatifs (ex : séminaires, soirée...) et pour lequel il réserve un Espace et des Services associés.
Foodcourt	Désigne l'espace bar/restauration ouvert au grand public sur le Site.
Kiosque	Désigne un espace de restauration dont le détail figure dans les Conditions Particulières et le Devis.
LE PIC	Désigne la société TURING 22 (484 579 883 R.C.S. CLERMONT-FERRAND), SARL, au capital social de 500506 euros, dont le siège social est situé 22 RUE ALAN TURING 63000 CLERMONT-FERRAND France, exploitant les locaux situés au 34 rue du Clos Four – 63100 CLERMONT-FERRAND.
Matériel	Désigne tous les biens meubles loués ou mis à disposition du Client par LE PIC dans le cadre d'une mise à disposition d'Espace. La mise à disposition des Matériels forme un tout avec la réservation d'un Espace. La liste des Matériels mis à disposition sera précisée dans les Conditions Particulières ou dans le Devis ou au sein de l'Espace mis à disposition.
Préposés	Désignent toute personne agissant pour le compte ou sous l'autorité du Client, incluant ses salariés, collaborateurs, invités, participants aux Évènements clients, fournisseurs, prestataires (notamment tout intervenant tiers sélectionné par le Client pour effectuer une prestation spécifique pour le Client) ou autres tiers liés directement ou indirectement à ses activités au sein du Site.
Services	Désignent les différentes prestations proposées par LE PIC aux Clients.
Règlements intérieurs	Désignent les documents édictés par LE PIC et rappelant l'ensemble des règles applicables sur le Site et sur les Espaces et Espaces Communs, à respecter par tout Préposé / Client. Les Règlements intérieurs concernés sont consultables sur le Site en fonction des Espaces et sur le Site Internet de LE PIC.
Réservation	Désigne toute commande par un Client d'une réservation d'Espace associé à des Services.
Site	Désigne les Espaces et Espaces Communs situés au 34 rue du Clos Four – 63100 CLERMONT-FERRAND, exploités par le PIC.
Square	Désigne le théâtre de verdure à l'extérieur sur le Site.
Site Internet	Désigne le site internet de LE PIC accessible à l'adresse www.pic.life.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

1.2. Champ d'application

Les présentes CGS s'appliquent à toute Réservation d'un Espace associé à des Services par un Client. Toute Réservation implique l'adhésion sans réserve du Client ainsi que celle des Préposés aux présentes CGS ainsi qu'aux Conditions Particulières incluant les Règlements Intérieurs et les Grilles Tarifaires. Les CGS sont systématiquement jointes au Devis remis au Client.

LE PIC se réserve le droit de modifier ou d'adapter à tout moment les présentes CGS, notamment pour les mettre en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les CGS applicables à chaque Réservation et/ou à chaque nouvelle Réservation et/ou à chaque prorogation seront celles qui sont en vigueur au jour de la Réservation par le Client, ou lors de chaque modification, renouvellement ou prorogation de Réservation. Dans tous les cas, toute modification des CGS entrera en vigueur un (1) mois après leur publication. Le refus d'acceptation des CGS sera considéré comme une résiliation du Contrat.

Le fait que LE PIC ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque disposition des présentes CGS ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites dispositions.

Il est précisé que les présentes CGS associées aux Conditions Particulières ne constituent en aucun cas, un bail commercial, un bail professionnel et/ou un bail d'habitation, ni une location-gérance, dans la mesure où les mises à dispositions d'Espaces sont indissociables de services rendus, la mise à disposition comprend des Espaces communs, aucune jouissance exclusive sur les Espaces n'est prévu au Contrat, le prix que s'engage à payer le Client est en fonction d'un package global de services, et que LE PIC n'est titulaire d'aucun fonds de commerce ou professionnel qu'il concède au Client. Dès lors, la relation entre le Client et LE PIC est exclusivement une relation de prestataire/client.

Chaque type de Réservation fait l'objet de Conditions Particulières. En cas de contradiction entre les présentes CGV et les Conditions Particulières et le Devis convenus, le Devis prévaudra sur les Conditions Particulières qui prévaudront sur les CGS uniquement pour les points explicitement dérogatoires. Les autres dispositions des CGS resteront pleinement applicables.

1.3. Modalités de réservation d'un service par le Client

Les photographies présentées sur le Site Internet et les plaquettes commerciales ne sont pas contractuelles. Même si les meilleurs efforts sont faits pour qu'elles illustrent fidèlement les différents Espaces, les Matériels et Services, des variations peuvent intervenir, notamment en raison du changement de mobilier, d'équipement ou de rénovations éventuelles. Le Client ne peut prétendre à aucune réclamation de ce fait.

Les conditions de réservation sont détaillées dans les Conditions Particulières

Toute demande de Réservation doit être effectuée dans la forme indiquée dans les Conditions Particulières, au moins huit (8) Jours sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières, avant la date souhaitée et est conditionnée à la disponibilité des Espaces souhaités. LE PIC se réserve la faculté de refuser toute demande de Réservation d'un Client notamment lorsque la demande ne respecte pas les règles du Site. LE PIC n'est toutefois pas tenu de transmettre les motifs justifiant son refus. Chaque Réservation est sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières, précédée de l'émission et de la signature d'un Devis comprenant notamment la description des Espaces loués, des Matériels mis à disposition ou loués et des Services associés, le prix des Services, les CGS, et l'éventuel appel d'acompte. Le Devis est valable, sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières et/ou le Devis lui-même, quinze (15) Jours.

La mise à disposition d'Espace est prévue pour un mois prorogeable par tacite reconduction, sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières ou le Devis.

Pour l'établissement d'un Devis, le Client devra fournir à LE PIC les informations suivantes : la dénomination sociale du Client, son numéro SIRET (si personne morale), le code d'adressage (dans le cadre de la facturation électrique), les nom et prénom du Client ou de son représentant légal (si personne morale), un numéro de téléphone, une adresse du siège social, une adresse mail, la nature des Espaces souhaités, le type d'activité exercée, les Services associés, les dates et le cas échéant créneaux horaires souhaités, les Matériels nécessaires, le nombre exact de collaborateurs intervenants. LE PIC se réserve de demander l'envoi de toute autre information qu'il jugerait nécessaire. Le Client est garant des données et informations qu'il transmet sous sa responsabilité.

Les prix établis sont fixés dans les Devis en fonction de la Grille Tarifaire, et sont valables, sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières ou le Devis, quinze (15) Jours à compter de leur date d'émission. A défaut d'acceptation du Devis dans ce délai, la demande de réservation sera automatiquement considérée comme annulée. Le Client est par ailleurs informé qu'il ne dispose d'aucune exclusivité ou de pré-réservation des Services demandés. Ainsi,

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

en cas de demande de réservation d'un autre client à la même date, une information par mail lui sera transmise, afin qu'il puisse se positionner. L'Espace sera loué au premier client ayant transmis le Devis signé accompagné de toutes les pièces et paiements afférents.

Le montant de l'acompte est fixé dans les Conditions Particulières ou dans le Devis. Cette somme est bien qualifiée d'acompte au sens juridique du terme, à savoir le versement d'une partie du prix des Services, sans qu'aucune des Parties ne puisse mettre un terme au Contrat, autrement que dans les cas prévus aux présentes.

La facturation se fera dans les conditions prévues aux présentes et/ou dans les Conditions Particulières ou dans le Devis. LE PIC pourra être amené à demander un dépôt de garantie, tel que mentionné à l'article 10. Le montant et les modalités de versement seront prévus dans le Devis.

1.4. Création d'un Compte Client

Une fois le Devis validé, Le PIC va créer un Compte Client, permettant au Client de réserver les Services accessoires, modifier ou annuler les Services, dans les conditions prévues aux présentes, mais également recevoir les factures.

L'accès au Compte Client nécessite la signature d'un premier Devis. LE PIC fournira des identifiants provisoires de connexion qu'il conviendra de modifier.

Lors de la première connexion, il est demandé au Client de modifier les identifiants de connexion.

Le Client est invité à fournir certaines informations personnelles, dont certaines sont obligatoires pour procéder à l'inscription. Il s'agit notamment du nom et prénom, du nom de la société, du numéro client, de l'adresse email et du mot de passe choisi par le Client, ainsi que les moyens de paiement.

À défaut de renseignement de ces informations obligatoires, le Client sera bloqué dans le processus d'inscription. Les informations obligatoires sont signalées par un astérisque.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes et sincères sur sa situation, ainsi qu'à procéder à une vérification régulière des données qui le concernent, et de procéder en ligne sur son Compte Client, le cas échéant, aux modifications nécessaires.

La fourniture de fausses informations ne saurait engager la responsabilité de LE PIC de ce fait.

Si les données contenues dans la rubrique « Compte Client » venaient à disparaître à la suite d'un cas fortuit, d'une panne technique ou d'un cas de force majeure, la responsabilité de LE PIC ne pourrait être engagée, ces informations n'ayant aucune valeur probante mais uniquement un caractère informatif.

Le Client sera en droit de modifier son mot de passe au sein de son Compte Client. Ces éléments d'identification sont personnels, confidentiels et inaccessibles. Dans ces conditions, le Client s'engage à ne pas les communiquer à des tiers. Dans le cas où le Client diffuserait ou utiliserait ces éléments de façon contraire à leur destination, Le PIC serait en droit de résilier le Compte Client d'une part, mais de résilier le Contrat également.

Le Client est seul responsable de l'utilisation de ces éléments d'identification par des tiers qu'elle soit frauduleuse ou non. Il garantit à ce titre Le PIC contre toute demande et/ou action basée sur une utilisation frauduleuse ou non de ses identifiants.

En aucun cas, LE PIC ne pourra être tenu pour responsable en cas d'usurpation des identifiants d'un Client étant donné qu'il ne dispose pas des moyens techniques permettant de s'assurer de manière systématique de l'identité des personnes.

LE PIC se réserve néanmoins le droit d'effectuer des contrôles aléatoires. En cas de suspicion d'utilisation frauduleuse de ses identifiants, le Client doit immédiatement informer LE PIC afin que ce dernier puisse procéder à la suppression du compte usurpé.

En cas de perte de mot de passe, le Client a la possibilité de demander une réinitialisation de son mot de passe via un clic sur le lien « *mot de passe oublié* ». Un lien de réinitialisation est envoyé au Client sur son adresse email valide. La communication d'une adresse email non valide (ou la mise à jour d'une adresse email non valide au sein du Compte Client) rendra impossible la réinitialisation du mot de passe. Le Client pourra ensuite choisir un nouveau mot de passe et accéder à son Compte Client.

Le PIC a le droit exclusif de supprimer le compte du Client, en cas de résiliation du présent Contrat. Par sécurité, le Compte Client sera néanmoins dit « en sommeil » pendant une durée de trois (3) ans à compter de la résiliation du Contrat avec le Client, avant d'être définitivement supprimé. Dans le cas où, LE PIC aurait besoin de disposer de comptes clients avant cette date, LE PIC informera tout compte inactif de la suppression prochaine dudit compte.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Le Client reconnaît expressément que la suppression du Compte Personnel entraîne les conséquences suivantes :

- La perte définitive de son Compte Client (et donc des données, notamment Factures qui y sont présentes)
- L'impossibilité de réserver de nouveaux Services, via le Compte Client

1.5. Conditions d'annulation ou de modification d'une Réservation

1.5.1. Modification ou annulation d'une Réservation par LE PIC

LE PIC peut annuler une Réservation à tout moment en cas de survenance d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit. Dans cette hypothèse, le Client pourra :

- soit bénéficier d'une annulation et d'un remboursement du prix payé lors de la Réservation.
- soit se voir proposer un autre créneau et/ou un autre Espace à prix équivalent.

LE PIC peut à tout moment modifier les Espaces réservés par le Client en cas notamment de force majeure, de cas fortuit, d'optimisation des Espaces mis à disposition ou de toute autre raison. Le Client sera averti dans les meilleurs délais de ce changement. La modification d'une Réservation ne pourra pas donner lieu à indemnité ou à remboursement.

LE PIC se réserve également le droit d'annuler une Réservation ou d'y mettre fin de manière anticipée en cas de non-respect par le Client ou par les Préposés des règles et consignes de sécurité en vigueur sur le Site ou des Règlements intérieurs concernés. Dans ces hypothèses, aucun report ou remboursement ne sera dû au Client sans que ce dernier ne puisse constituer un dommage réparable pour le Client et/ou les Préposés.

LE PIC ne pourra pas être tenu pour responsable de toute modification ou annulation d'une Réservation du fait des raisons invoquées au titre de la présente clause. Aucun remboursement des frais engagés par le Client autres que ceux du prix de la Réservation ne sera effectué (si annulation pour des raisons non imputables au Client), tels que frais d'hébergement annexes, de restauration, de déplacement.

1.5.2. Annulation d'une Réservation par le Client

Par principe, sauf droit de rétractation ou force majeure, la Réservation devient ferme et définitive au jour de la signature du Devis par le Client, sans faculté d'annulation.

Si le Client souhaite annuler sa Réservation, il doit transmettre une demande par écrit à le PIC, sauf dispositions contraires indiquées dans les Conditions Particulières ou dans le Devis, au moins trente (30) Jours avant la date de début de la mise à disposition des Espaces, accompagnée de la confirmation de Réservation et de toute pièce justificative. La demande d'annulation prend effet à sa date de réception par LE PIC.

Des frais d'annulation seront exigés dans les conditions fixées dans les Conditions Particulières ou dans le Devis.

La présente clause ne fait pas échec à la possibilité pour le Client d'annuler ou de reporter sa Réservation pour cas de force majeure dont la preuve devra être rapportée par le Client. Le Client devra fournir tout justificatif du cas de force majeure invoqué.

Il sera de la responsabilité du Client de demander l'annulation auprès du ou de ses Préposés et d'en assumer les conséquences (y compris financières), conformément aux accords conclus avec eux.

Dans tous les cas, les frais et honoraires des Préposés tiers supportés et/ou engagés par LE PIC pour le compte du Client seront dus en intégralité par le Client.

1.5.3. Modification d'une Réservation par le Client

Le Client peut adresser à LE PIC par écrit une demande de modification de sa Réservation sans frais au plus tard trente (30) Jours avant la date de mise à disposition des Espaces. LE PIC se réserve le droit de refuser la modification demandée. En tout état de cause, la modification demandée ne doit pas concerner la date, le type d'Espace et le nombre de Préposés. Le défaut de réponse à la demande du Client vaudra refus. En deçà du délai de trente (30) Jours, toute demande sera par principe refusée ou fera l'objet d'une revalorisation du Devis initial.

Tout dépassement du nombre de Préposés ou modification de l'activité déclarée ou consommation de Services sans que cela ne soit prévu dans le Devis initial donnera lieu à une facturation supplémentaire par personne concernée au prix en vigueur.

Le Client peut également demander en cours de Contrat des modifications (exemple déménagement interne). Ces demandes de modifications pourront être acceptées par LE PIC sous réserve de disponibilité des Espaces, que le Client

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

soit à jour de ses obligations et d'avoir été faites trente (30) Jours avant la date souhaitée et sous réserve du paiement des coûts de modification, conformément à la Grille Tarifaire.

1.6. Droit de rétractation

Par principe, sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

1.7. Les Services

Les services sont décrits plus particulièrement dans les Conditions Particulières, à l'exception des services communs et/ou optionnels, définis ci-après.

1.7.1. Espaces mis à disposition

Les Espaces privatifs mis à disposition du Client seront précisés dans les Conditions Particulières.

En tout état de cause, le Client disposera, en même temps que l'accès à son Espace privatif, des accès à :

- Espaces communs listés ci-dessous, sous réserve de disponibilité :
 - o Salles de réunions
 - o Salle de sport
 - o Salles de sieste
 - o Espaces lounge
 - o Vestiaires
 - o Salle de projection
 - o Terrasses
 - o Sanitaires
- Des Espaces repos, comprenant accès aux machines à cafés, thés et micro-ondes
- Des accès aux imprimantes aux fins de scanner les documents. L'impression sera, en fonction des options souscrites, soit comprise et fera l'objet de crédit de Services, soit fera l'objet d'une facturation en sus, selon la Grille Tarifaire en vigueur
- Eau, gaz, électricité et charge incluse, sauf pour les Kiosques L'électricité comprise s'entend d'un usage bureautique normal. LE PIC se réserve le droit de refuser tout équipement énergivore et/ou de refacturer toute surconsommation ou tout usage anormal des installations, dans les conditions prévues par le Règlement Intérieur.
- Un accès Internet, dans les conditions définies ci-après
- Un accès aux événements organisés par Le PIC (afterwork, network...)
- Un accès à la station de réparation vélo, étant précisé que les réparations sont effectuées par les Clients eux-mêmes sous leur propre responsabilité
- Un accès aux boîtes à livres/jeux
- Un accès aux phones boxes

L'indisponibilité d'un service ne peut faire l'objet d'une réclamation/remboursement par l'utilisateur.

Aucune ligne téléphonique n'est prévue.

La mise à disposition des Espaces s'effectue à la date prévue dans le Devis, sauf cas de modification ou annulation prévue aux présentes.

Le Client reconnaît que les Espaces, le Matériel loué ou mis à disposition par LE PIC, et tout mobilier décorant le Site sont fournis dans un bon état de location et fonctionnel. Le Client dispose d'une (1) heure, sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières, pour faire état de tout défaut ou manque relatif à ces éléments. A défaut, aucune réclamation de la part du Client ne pourra être effectuée.

Le Client et les Préposés s'engagent donc à prendre soin des lieux dans lesquels ils séjournent et à les restituer dans l'état dans lequel ils se trouvaient à leur arrivée. A ce titre, le Client et les Préposés reconnaissent avoir pris connaissance des Règlements intérieurs de LE PIC, et les acceptent sans réserve.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

En cas de dégradations ou de vols constatés par LE PIC sur le Site, le montant sera facturé à hauteur desdites dégradations ou desdits vols. LE PIC refacturera au Client l'ensemble des frais engendrés pour la remise en état du Site et/ou des Espaces concernés et fournira au besoin tout justificatif en ce sens.

Le Client est responsable des faits dommageables causés par ses Préposés présents sur le Site.

Le Client et les Préposés s'engagent à respecter les conditions suivantes :

- Tous les Préposés présents sur le Site doivent figurer sur la Réservation ou être accompagnés par une des personnes indiquées sur la Réservation.
- Les Espaces communs et l'accès au Site s'effectuent 24/7 pour ceux présents sur la Réservation, à défaut pendant les horaires d'ouverture indiqués à l'entrée du Site.
- Il est impératif de respecter la capacité maximale autorisée lors de la Réservation : le nombre de personnes mentionné dans le Devis et dans les tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible et des mesures de sécurité du Site.
- Le Client et les Préposés s'interdisent d'effectuer toute transformation ou aménagement des mobiliers présents sur le Site et des Espaces concernés, sauf accord exprès et préalable de LE PIC.
- Le Client et les Préposés s'engagent à respecter les mesures de sécurité et les règles de vie du Site et des Espaces édictées par les Règlements intérieurs.
- Le Client et les Préposés reconnaissent être seuls responsables de leurs effets personnels.

Le Client s'engage à respecter et à faire respecter par ses Préposés :

- Les dates et horaires indiqués sur le Devis pour l'installation éventuelle de tout matériel. Toute demande d'accès en dehors des horaires convenus devra être faite par écrit par le Client directement dans un délai minimum de trente (30) Jours avant la date souhaitée. LE PIC se réserve le droit de refuser la demande et de fermer l'accès au Site en dehors des dates et horaires prévus sur le Devis et/ou au sein des Règlements Intérieurs.
- Le démontage des installations doit impérativement être terminé avant la fin de la plage horaire ou calendrier réservée par le Client. Tout retard entraînera l'application de frais supplémentaires correspondant à un temps de location de l'espace, correspondant à 5% du montant du Devis par heure de retard.

Toute réservation des Espaces communs, s'effectuera principalement via le Compte Client ou directement à l'accueil (notamment pour certains services) et sera décomptée en crédits de Services.

Chaque Espace réservé donne droit à un nombre de crédits de Services (tels que sans que la liste ne soit exhaustive, réservation d'Espaces communs, telles que les salles de réunions, et/ou services d'impression...). Le nombre de Crédits associés à un Espace figure dans les Conditions Particulières et/ou dans le Devis et/ou sur la Grille Tarifaire.

Les crédits de réservation et d'impression non utilisés ne sont ni remboursables ni reportables.

L'existence d'un crédit de Services n'emporte pas exclusivité et/ou priorité de réservation. Les réservations desdits Services s'effectuent par ordre de réservation : premier arrivé premier servi.

Dans le cas d'un Client possédant un ou plusieurs abonnements donnant accès à plusieurs Espaces, les crédits de réservation de salles de réunions ainsi que ceux d'impression sont mutualisés pour l'ensemble des Préposés d'un même Client, sauf demande contraire du Client.

Le Client se porte garant et est responsable du respect des présentes CGS par ses Préposés et tout visiteur.

Le Client s'interdit de commercialiser, revendre, sous-louer, mettre à disposition, facturer ou proposer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux, l'accès aux Espaces ou aux Services du PIC, sans autorisation écrite préalable de LE PIC. Toute violation constitue une faute grave autorisant la résiliation immédiate du Contrat, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Toute organisation, par le Client, d'un événement ouvert à des participants externes non directement liés à son activité principale (notamment événement commercial, payant ou ouvert au public) doit être préalablement soumise à l'accord écrit de LE PIC, qui se réserve le droit de la refuser ou de la soumettre à des conditions particulières et à une tarification spécifique, conformément aux Conditions Particulières Événementiel et à la Grille Tarifaire. L'accès aux Espaces et Services du PIC est réservé à l'usage propre du Client et de ses Préposés ; il ne peut servir de support à une activité concurrente de celle de LE PIC.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Les Clients peuvent avoir accès pendant la durée de leur utilisation des Espaces à un casier de rangement fermé dédié, sous réserve de leur disponibilité. Le PIC décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels. Il est recommandé au Client de contracter une assurance vol valable hors du domicile. Le Client renonce à tout recours à l'encontre de LE PIC et/ou de son assurance en cas de perte, vol ou dommage sur ses effets personnels.

Le non-respect des règles ci-avant, y compris les Règlements Intérieurs, pourra contraindre LE PIC de mettre un terme à la Réservation de manière anticipée, sans que cela ne puisse permettre d'engager la responsabilité de LE PIC, ni constituer un dommage réparable pour le Client et/ou les Préposés.

1.7.2. Accueil et Courrier

Le PIC met à disposition du Client un service d'Accueil et d'envoi et de réception des courriers. Toutefois, l'affranchissement n'est pas prévu dans le Contrat. Le Client aura toutefois la possibilité de faire affranchir son courrier, sous réserve de disponibilité des équipes de LE PIC, d'attendre la fin de l'affranchissement et d'en payer le prix au moment de la dépose de son courrier.

Le Service d'accueil est compris dans la mise à disposition d'Espace, mais ne comprend pas l'accompagnement des visiteurs jusqu'aux Espaces privatifs du Client

Les Services courrier de réception sont compris dans la mise à disposition d'Espace, mais lesdits courriers sont à venir récupérer à l'accueil.

1.7.3. Domiciliation

Le PIC bénéficie d'un agrément préfectoral pour la domiciliation d'entreprises.

Le Client peut réserver, en sus, le Service de domiciliation aux tarifs en vigueur affichés sur le Site le jour de la validation de la commande. Ce service permet au Client d'utiliser l'adresse du Site comme adresse de son siège social, lieu principal de son activité afin de recevoir ses correspondances professionnelles.

Il est précisé que toute souscription au Service de domiciliation ne pourra avoir lieu qu'après accord de LE PIC et signature d'un contrat indépendant. Le contrat de domiciliation sera conclu pour une durée de trois (3) mois renouvelable par prorogation tacite.

La facturation s'effectuera mensuellement.

1.7.4. Fourniture d'accès WIFI et Internet

Le PIC met à disposition de tout Client un accès WIFI et Internet. Les personnes éligibles sont ci-après dénommées « l'Utilisateur ».

Ce service permet à l'Utilisateur possédant un équipement informatique personnel (ordinateur portable, tablette, assistant personnel (PDA), smartphone) doté d'une carte réseau sans fil Wifi de se connecter à Internet sans fil et à haut débit depuis les zones couvertes par le réseau Internet et/ou à se connecter via réseau filaire.

Le Service comprend les fonctions de base d'accès à l'Internet : fourniture d'adresse IP (accès à des DNS, passerelle vers Internet permettant la navigation sur Internet, accès à une messagerie...).

Le Service ne comprend pas la fourniture d'adresses emails, de boîtes aux lettres, ni l'hébergement de pages Web et des logiciels, ni de service de sauvegarde des données. Le Service permet à l'Utilisateur de se connecter à Internet, de communiquer par un système de messagerie électronique et de télécharger des fichiers sans limitation s'agissant du volume de données échangées.

L'utilisation du WIFI et d'Internet est en tout état de cause soumise au Règlement Intérieur.

L'accès au Service est à disposition aux heures d'ouverture de LE PIC.

Un service d'assistance est prévu et est facturé conformément à la Grille Tarifaire.

La connexion au réseau s'effectue à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe remis à l'Utilisateur. Pour bénéficier du Service WIFI, l'Utilisateur doit préalablement activer la carte réseau sans fil Wifi de son équipement (ordinateur, tablette, smartphone...), puis sélectionner le réseau correspondant.

S'agissant de l'utilisation d'Internet, l'Utilisateur est informé que l'Internet est un réseau véhiculant des données susceptibles d'être protégées par des droits de propriété intellectuelle ou d'enfreindre les dispositions légales en vigueur.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

L'Utilisateur s'interdit donc de transmettre sur l'Internet toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle.

Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal à quelque fin que ce soit, et de procéder sur son équipement informatique personnel à des sauvegardes régulières.

L'Utilisateur reconnaît également être pleinement informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, tout particulièrement en termes d'absence de sécurité relative à la transmission de données et de non garantie des performances relatives au volume et à la rapidité de transmission des données. L'Utilisateur reconnaît être informé que l'intégrité, l'authentification et la confidentialité des informations, fichiers et données de toute nature qu'il souhaite échanger sur le réseau Internet ne peuvent être garanties sur ce réseau.

L'Utilisateur s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Service, tel que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messageries et/ou des destinataires de mails par du publipostage sauvage (spamming, bulk e-mail, junk e-mail ou mail bombing) ou de son réseau, ou l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses (teasing ou trolling) pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau.

L'Utilisateur du Service est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à des tiers du fait de son utilisation. Toute perte, oubli, détournement ou utilisation non autorisée des codes d'un Utilisateur et leurs conséquences relèvent de la seule responsabilité de cet Utilisateur.

LE PIC met en œuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer l'accès au Service même s'il ne peut garantir le débit, lequel est dépendant notamment du nombre d'Utilisateurs connectés simultanément.

L'Utilisateur est informé, à charge pour le Client de le rappeler à ses Préposés que si LE PIC s'engage à assurer la confidentialité des identifiants de connexions, de même que les logs de connexion, il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques et/ou judiciaires. Dans pareil cas, l'Utilisateur est informé que LE PIC n'est pas autorisé à communiquer l'information à l'Utilisateur.

LE PIC n'est pas responsable des contenus accessibles par le réseau Internet et des dommages qui peuvent naître de leur utilisation. Le PIC ne saurait être tenu responsable de l'exploitation des données et informations que l'Utilisateur du Service aurait introduites sur le réseau Internet.

De même LE PIC n'est pas responsable

- Quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Service par les autres utilisateurs
- En cas de mauvaise utilisation du Service,
- En cas de mauvaise installation et/ou de mauvaise configuration et/ou de dysfonctionnement de l'équipement informatique de l'Utilisateur
- En cas de non-respect des obligations de l'Utilisateur
- En cas d'impossibilité d'accès par Internet au réseau privé virtuel d'un organisme
- En cas de perturbations ou d'interruptions,
- En cas de perturbations et/ou d'indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux exploités par des opérateurs tiers,
- En cas de force majeure

L'Utilisateur est informé, qu'au-delà des règles de résiliation du Contrat, tout manquement à la présente section, pourra autoriser LE PIC à suspendre, même temporairement l'accès Internet à l'Utilisateur, sans que cela ne constitue un manquement de la part de LE PIC et sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'Utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation.

1.8. Durée - Résiliation

Sauf disposition contraire dans les Conditions Particulières et/ou dans les Devis, les Réservations sont conclues pour une durée indéterminée. Dès lors, chacune des Parties a la possibilité de résilier le Contrat à tout moment, moyennant le respect d'un préavis de :

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

- Un (1) mois pour toute durée écoulée inférieure à un an
- Un (1) mois par année de relation contractuelle au-delà (ex : préavis de 3 mois pour une durée de relation de trois ans).

Par dérogation à ce qui précède, toute Réservation avec engagement de durée déterminée, ne pourra être résiliée avant l'échéance.

Un contrat avec engagement de durée déterminée, sauf condition contraire indiquée dans les Conditions Particulières, ne pourra se proroger sans accord préalable et écrit des deux Parties. Aucun droit au renouvellement n'est consenti au Client.

Dans tous les cas, le Contrat pourra être résilié, trente (30) jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse en cas de non-respect des présentes.

En cas de faute grave ne permettant pas le maintien des conditions contractuelles, telle que violation des règles de confidentialité, non-respect des Règlements Intérieurs, non-paiement ou paiement en retard, de responsabilité, non-respect d'usage des Espaces, le Contrat pourra être immédiatement résilié sans préavis.

Toute résiliation anticipée fautive, qu'elle soit partielle (ex : résiliation d'un ou plusieurs Postes de Travail ou Bureaux ou Emplacements ou Espaces) ou totale (résiliation de l'ensemble des Services) de la part du Client, avant la fin de la période d'engagement entraînera :

- La facturation immédiate des mensualités restantes dues, calculées jusqu'à la fin de la période d'engagement initialement prévue.
- La facturation de tous les Services consommés, options souscrites et services annexes non réglés à la date de la résiliation.
- La résolution de tout accord de remise et/ou ristourne consentie

Quel que soit le motif de la résiliation, le Client devra :

- Quitter les Espaces au plus tard à la date effective de la résiliation, après avoir pris soin d'avoir débarrassé ses effets personnels, les nettoyer et effectuer toute réparation.
- Organiser avec LE PIC, et juste avant son départ, un état des lieux contradictoires des Espaces mis à sa disposition. A défaut d'avoir pu organiser une telle visite, l'état des lieux sera effectué par LE PIC seul. Toute écart constaté par rapport à la mise à disposition initiale, nécessitant une remise en état (y compris au titre du nettoyage) sera facturé au Client
- Autoriser LE PIC à faire visiter les Espaces, sous réserve et moyennant le respect d'un préavis de 24 heures, étant précisé que LE PIC fera ses meilleurs efforts pour ne pas perturber l'activité du Client. Ces visites pourront s'effectuer pendant la période de préavis dans la limite d'une heure par jour ouvré.
- Restituer toutes clefs, badges ou autres matériels mis à sa disposition
- Régler toutes les sommes dues au prorata des jours consommés au cours du mois de résiliation.

Tout maintien dans les Espaces, au-delà de la durée du Contrat, ouvrira droit au versement d'indemnités égales à deux fois le montant moyen versé au cours des douze derniers mois, sans préjudice de tout dommage et intérêt pouvant être réclamé.

Par ailleurs, tout bien (mobilier, fournitures ou autres), laissé par le Client, sera conservé par LE PIC pendant un délai de quinze (15) jours, période pendant laquelle le Client pourra venir la récupérer. Des frais de garde pourront être facturés au Client au tarif en vigueur. Au-delà de la période de quinze (15) jours susvisés, lesdits biens seront considérés comme abandonnés, et LE PIC sera considéré comme propriétaire, selon la règle « En fait de meuble, possession vaut titre ».

1.9. Force majeure

Aucune des Parties ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution d'une Réservation en cas de force majeure, à savoir tout événement répondant aux conditions prévues à l'article 1218 du Code civil.

Ne sont pas des cas de force majeure au sens des présentes, les décisions gouvernementales ou réglementations nationales limitant pour des rassemblements le nombre de personnes autorisées, dès lors que les rassemblements restent autorisés, ou celles imposant le respect de gestes barrières spécifiques.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

1.10. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie pourra être exigé lors de toute Réservation. Le montant dudit dépôt de garantie sera indiqué dans les Conditions Particulières et devra être réglé au plus tard quinze (15) Jours avant la date d'arrivée sur les lieux, sauf indication contraire indiquée dans les Conditions Particulières ou dans le Devis.

Le montant du dépôt de garantie sera ajusté en cas de modification tarifaire notamment en cas de souscription à de nouveaux Services ou d'augmentation des tarifs. Si nécessaire, le Client sera sollicité pour effectuer un versement complémentaire.

Le dépôt de garantie sera restitué un (1) mois à compter de la fin de la mise à disposition, déduction faite des frais engendrés pour la remise en état du Site et/ou des Espaces concernés.

1.11. Conditions tarifaires

1.11.1. Les Prix

Les prix des Services sont ceux figurant sur le Devis remis au Client et/ou dans les Conditions Particulières et/ou selon la Grille Tarifaire.

Les prix sont indiqués en euros Hors Taxes et toutes taxes comprises lorsqu'il s'agit de Client Consommateur et sont notamment fonction du nombre de Préposés, des Services réalisés, de la date de la Réservation, de la durée de la Réservation (avec ou sans engagement), du type d'Espace, etc.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment par LE PIC. Sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières ou sur le Devis, les Services sont facturés mensuellement. Tout nouveau prix sera appliqué immédiatement ou en cas de Réservation en cours un mois après la notification.

Pour toutes les Réservations avec un engagement déterminé supérieur à un (1) mois, les nouveaux prix seront applicables à la date de prorogation de la Réservation.

Pour toutes les Réservations avec un engagement déterminé supérieur à un (1) an, les prix seront en tout état de cause révisés chaque année à la date anniversaire du contrat initial, proportionnellement aux variations qu'aura enregistrées l'Indice des Loyers des Activités Tertiaires (ILAT), dans la limite des tarifs publics des nouveaux abonnements.

L'indice de base retenu est le dernier publié au jour de la signature du contrat initial.

La formule d'indexation est la suivante : $\text{Prix révisé} = \text{Prix initial} \times (\text{Indice à la date de révision} / \text{Indice à la date d'entrée en vigueur})$.

1.11.2. Modalités de paiement

Sauf disposition contraire indiquée dans les Conditions Particulières, les factures seront émises électroniquement et seront envoyées par email au Client jusqu'au 1er septembre 2026, et ensuite via la plateforme dématérialisée désignée par le Client :

- Pour les Services avec abonnement, en début de mois et elles comprennent :
 - o La mensualité correspondant à l'abonnement choisi,
 - o Les services additionnels consommés au cours du mois précédent.
- Pour les Services sans abonnement, dès le paiement de la Prestation

Le Client a également accès à l'ensemble de ses factures dans son espace client sur le Site Internet.

Si le Client souhaite que ses factures soient transmises par un autre moyen (courrier postal, etc.), des frais supplémentaires seront appliqués conformément aux tarifs en vigueur et publiés sur le Site Internet. Ces frais couvrent les coûts de traitement administratif et logistique liés à cette demande spécifique.

1.11.3. Modalités de paiement

Sauf indications contraires indiquées dans les Conditions Particulières et/ou le Devis, pour les Réservations avec engagement de durée déterminée, le Client devra verser un acompte dont le montant est fixé dans le Devis et devra être versé dans un délai minimum de trente (30) Jours avant la date de mise à disposition des Espaces. Il est précisé que sans versement de l'acompte, il n'y a pas de Réservation.

Les factures seront payées en euros, à réception.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Le paiement des Réservations doit s'effectuer par prélèvement bancaire ou par carte bleue, sauf indication contraire indiquée dans les Conditions Particulières et/ou sur le Devis. Le Client garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser les moyens de paiement dont il fait usage et que ces moyens de paiement donnent accès à des fonds suffisants pour couvrir les coûts de la Réservation. Le Client doit impérativement indiquer la référence de sa Réservation lors de son paiement. Les paiements, dont le paiement de l'acompte (autres que par carte bancaire), doivent être adressés et réceptionnés par LE PIC dans un délai maximal de dix (10) Jours à compter de la validation de la Réservation et au plus tard avant la date de début de la mise à disposition des Espaces concernés, sauf indication contraire indiquée dans les Conditions Particulières.

A défaut de paiement de la facture à réception de facture, le Client sera redevable de plein droit et sans mise en demeure préalable, de pénalités de retard, équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal, jusqu'au jour du paiement intégral effectif, sans préjudice de tout dommage et intérêt. Par ailleurs, le Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de LE PIC, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à quarante euros.

Rejet de paiement : en cas de rejet d'un paiement (prélèvement rejeté, opposition, provision insuffisante, carte refusée, etc.), le Client sera redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire de 20 € HT par rejet, destinée à couvrir les frais bancaires et de traitement administratif, sans préjudice des pénalités de retard et de l'indemnité forfaitaire de recouvrement de quarante (40) euros prévues ci-dessus, ni de la faculté pour LE PIC de suspendre les accès (badges) et/ou de résilier le Contrat.

Dérogation aux conditions de paiement : le mode de paiement de base est le prélèvement automatique ou la carte bancaire. Toute demande du Client de régler selon d'autres modalités (virement, paiement à 30 jours fin de mois, etc.) est soumise à l'accord préalable de LE PIC et donne lieu à des frais de gestion égaux à 5 % du montant concerné, avec un minimum de 30 € HT et un maximum de 200 € HT par mois, ainsi qu'au versement, à l'entrée, d'une caution (dépôt de garantie) équivalente à trois (3) mois de facturation.

Enregistrement et réutilisation de la carte bancaire : en communiquant les données de sa carte bancaire, le Client autorise expressément LE PIC à conserver ce moyen de paiement et à l'utiliser pour les paiements ultérieurs liés à son Contrat, y compris hors sa présence : (i) le Client autorise LE PIC à initier un paiement ou une série de paiements en son nom au titre des Services souscrits (mensualités d'abonnement, Services additionnels, frais, pénalités et sommes dues) ; (ii) les paiements interviennent selon la périodicité de facturation prévue au Contrat et/ou lors de la consommation de Services additionnels ou de l'exigibilité de sommes dues ; (iii) chaque paiement correspond au montant figurant sur la facture émise conformément aux CGS, aux Conditions Particulières, au Devis et à la Grille Tarifaire ; (iv) le Client peut retirer cette autorisation à tout moment pour l'avenir, par écrit à LE PIC, sous réserve du règlement de toute somme due, le retrait n'affectant pas les paiements déjà initiés. LE PIC conserve la preuve de cette autorisation ; le moyen de paiement est traité de manière sécurisée par le prestataire de paiement de LE PIC, qui ne conserve pas directement les données complètes de la carte.

1.12. Propriété intellectuelle

Tous les droits relatifs aux Services et aux activités de LE PIC et à leur caractère original et innovant appartiennent à LE PIC ou sont régulièrement exploités par ce dernier, sans aucune limitation.

Toute imitation ou reproduction intégrale ou partielle des droits de propriété intellectuelle de LE PIC (marque, logo, dénomination, signe, droit d'auteur, etc.), sur quelque support que ce soit, est strictement interdite.

1.13. Données personnelles

Les données personnelles (notamment noms, prénoms, adresses emails (y compris des Préposés), adresse postale/siège social, numéro de téléphone du Client et/ou des Participants et/ou des Préposés) sont traitées par LE PIC en tant que responsable de traitement aux fins :

- De la mise en place et l'exécution du contrat et du suivi (des Réservations, droit d'accès au Site et aux Espaces, réalisation des Services, Devis, factures)
- De l'amélioration des services
- De l'envoi d'actualités et newsletters concernant LE PIC (intérêt légitime d'optimiser les services de la société LE PIC).
- De la vérification et maintenance de la fourniture d'accès à Internet
- De la protection des personnes et des biens, par la mise en place d'un système de vidéoprotection et via un système de badge de contrôle

La base légale de ce traitement peut être le respect d'obligations légales, l'intérêt légitime ou la mise en œuvre

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

d'obligations précontractuelles ou contractuelles.

Le défaut de renseignement des données précitées entraîne l'impossibilité d'exécuter le contrat ou un retard dans l'exécution de la Réservation. Toute personne concernée a, à tout moment, la possibilité de s'opposer sans frais à la prospection commerciale en cliquant sur le lien prévu à cet effet dans le courriel et/ou SMS/MMS d'envoi de la prospection ou en envoyant un courriel à l'adresse visée en en-tête des présentes.

Ces données sont susceptibles d'être transmises aux services habilités de LE PIC, ainsi qu'à ses prestataires ou sous-traitants réalisant, pour son compte, tout ou partie de l'exécution du contrat (hébergeur du Site Internet, prestataires comptables et conseils) et/ou la mise en œuvre d'opérations de prospection commerciale, et en cas de restructuration à tous les potentiels auditeurs, acquéreurs/investisseurs de LE PIC, le cas échéant.

Aucune décision automatisée n'est prise sur la base des données personnelles communiquées. Les données personnelles récoltées ne font l'objet d'aucun transfert vers l'étranger. Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à la bonne administration et exécution du contrat ainsi qu'à la gestion des Réservations et des factures, augmentées des durées de prescriptions légales applicables.

Toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, d'opposition, d'interrogation, de rectification, d'effacement, de limitation au traitement et d'un droit à la portabilité des données la concernant, ainsi qu'un droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elle entend que soient exercés, après son décès, ces droits. Lorsque le traitement est fondé sur son consentement, il a également la possibilité de retirer son consentement à tout moment. Ce retrait de consentement n'aura d'effet que pour l'avenir. Les personnes concernées bénéficient également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

Pour toute information complémentaire et/ou exercice de ses droits, la personne concernée peut contacter LE PIC par courrier postal ou par courriel (les coordonnées figurant en entête des présentes CGS) et consulter la politique de données personnelles de LE PIC.

1.14. Responsabilité

Le Client est informé que LE PIC est titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle. LE PIC n'est pas responsable de toute annulation, interruption ou report d'une Réservation :

- En cas de comportement du Client ou d'un Préposé ne respectant pas les conditions de sécurité requises ou les règles édictées par les Règlements Intérieurs du Site.
- En cas d'absence du Client ou d'annulation d'une Réservation par ce dernier en dehors des conditions prévues à l'article 4 ;
- En cas de fourniture d'informations erronées par le Client.
- En cas d'absence des autorisations, habilitations ou certifications requises pour exercer l'activité du Client

De plus, sauf dispositions contraires indiquées dans les Conditions Particulières ou dans le Devis, LE PIC n'est pas partie au contrat conclu entre le Client et ses propres clients. Tout contrat conclu entre le Client et ses propres clients est de la responsabilité du Client. LE PIC ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour tout préjudice ou réclamation invoqué par lesdits clients dans l'exécution de la prestation ou de la vente du Client, quand bien même ces actions seraient réalisées dans l'enceinte du Site.

Le Client est responsable de toutes les conséquences dommageables causées par ses Préposés. De plus, le Client est responsable de tout équipement et mobilier qu'il amène sur le Site et/ou dans les Espaces.

Sauf indications contraires indiquées dans les conditions particulières, les équipements (ordinateurs, smartphones, tablettes, logiciels, moyens de télécommunications, etc.) sont à la charge exclusive des Clients, de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

Les Clients reconnaissent et acceptent que nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'internet dans son ensemble. En cas d'impossibilité d'accès à Internet ou au WIFI en raison de problèmes techniques ou de toutes natures, les Utilisateurs ne pourront se prévaloir d'un dommage et ne pourront prétendre à aucune indemnité.

Les Clients sont informés que l'accès à certains Espaces peut être momentanément indisponible pour des raisons de maintenance, sans que cela n'engage la responsabilité de LE PIC et n'ouvre droit pour le Client ni à dommages et intérêts ni à compensation financière.

Le Client est seul responsable des activités qu'il exerce, des prix qu'il pratique auprès de ses propres clients.

Le Client est seul responsable des informations et Données Personnelles qu'il fournit. Il est rappelé que la fourniture d'informations erronées ou inexactes ayant entraîné l'impossibilité pour LE PIC d'exécuter ses obligations, ne saurait

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

engager la responsabilité de ce dernier de ce fait.

Dans tous les cas, le PIC ne pourra être tenu responsable, le cas échéant, que de préjudices en lien direct avec l'exécution du contrat et de ses suites sous réserve que ces dommages résultent d'une faute imputable à LE PIC dans l'exécution dudit contrat et est strictement limitée au montant effectivement payé par le Client au titre des Services affectés.

1.15. Assurance

Le Client fera assurer auprès de compagnies notoirement solvables, pour des sommes suffisantes :

- Les agencements et embellissements, même immeubles par destination, son mobilier, son matériel et ses marchandises, contre les risques d'incendie, explosion, foudre, dégâts des eaux, ouragan, tempêtes, cyclones, attentats, catastrophes naturelles et extensions, y compris émeutes, vol et bris de glace, y compris les détériorations à la suite de vol ainsi que le recours des voisins et des tiers.
- L'exercice professionnel de son Activité, couvrant également la responsabilité civile et professionnelle des actes de ses Préposés
- Les dommages corporels et les conséquences pécuniaires qu'il peut encourir à raison des dommages corporels matériels et immatériels causés à ses Préposés, à LE PIC et aux tiers.

Chacune des Parties déclare renoncer à recours, en cas de sinistre, contre l'autre Partie, contre la société Foncière LE PIC, propriétaire des murs, et son ou ses assureurs, ainsi que contre les autres Clients des Espaces, leur personnel et leurs assureurs respectifs. Elles s'engagent à obtenir de leurs assureurs la même renonciation.

Le PIC se réserve le droit de demander à tout moment au Client de justifier de son adhésion.

Les franchises ne sont pas opposables à LE PIC.

1.16. Nullité d'une clause

Si l'une quelconque des dispositions du présent Contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions du Contrat qui demeureront en vigueur entre les parties.

1.17. Réclamations

Le Client pourra adresser toute réclamation par courriel ou par lettre recommandée avec avis de réception. La réclamation devra préciser le motif de la réclamation, la date et la référence de Réservation.

1.18. Loi applicable et litige

Les présentes CGS ainsi que les relations contractuelles qui en découlent sont régies exclusivement par le droit français.

Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation des présentes CGS feront l'objet d'une tentative de résolution amiable entre les Parties (ci-après la « Discussion »). En cas d'échec de la Discussion sous 15 jours de la naissance du litige, toutes contestations relatives à l'interprétation, la validité ou l'exécution des présentes CGS comme de leurs suites, seront soumises à la compétence exclusive de Tribunaux du siège social de LE PIC, même en cas de demande incidente ou d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs nonobstant toute clause contraire.

1.19. Archivage

Tous les Contrats seront archivés par LE PIC pendant une durée de dix ans. Pour accéder aux commandes archivées auxquelles il a souscrit, le Client devra en faire la demande à LE PIC par courrier postal ou électronique (coordonnées en tête des présentes).

2. CONDITIONS PARTICULIERES COWORKING

2.1. Modalités de réservation d'un Bureau de Coworking

La Réservation d'un Bureau de Coworking s'effectue directement auprès du service commercial de LE PIC joignable par téléphone au 09 72 10 62 38 ou par email à l'adresse contact@pic.life, ou en ligne exclusivement pour les Espaces Nomades (au sein de son Compte Client).

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Le Client choisit parmi les quatre offres de Services proposées :

- Espace Nomade : il s'agit de réserver soit à la journée (Offre Liberté) soit au mois (Offre Illimitée), où le Client pourra accéder aux espaces bureaux non fermés, et accéder aux Espaces Communs. Le Client n'a pas de place définie, et s'engage à s'installer à l'endroit qu'il souhaite.
- Bureau partagé : il s'agit de réservation d'un bureau partagé avec d'autres Clients. Le bureau est fermé, et la place du poste est fixe.
- Bureau Privé : il s'agit d'un bureau fermé accessible qu'aux Préposés d'un même Client
- Bureau Colloc : il s'agit d'un Bureau privé qui est partagé par des Clients différents. Dans ce cas, les Clients sont solidairement responsables du respect du Contrat pour l'ensemble des Préposés et des obligations de paiement.

Toute demande de Réservation doit être effectuée au moins huit (8) Jours avant la date souhaitée de début des Services. Elle donne lieu à l'émission d'un Devis par le PIC, adressé au Client.

Le Devis est valable quinze (15) jours calendaires à compter de sa date d'émission. Passé ce délai, il devient caduc.

La Réservation est confirmée uniquement après :

- La réception du Devis signé par le Client et acceptation des CGS et des CP, de la Grille Tarifaire et du Règlement Intérieur ;
- Le paiement d'un acompte, si exigé par LE PIC dans le Devis

La date de mise à disposition est indiquée dans le Devis.

Cas particulier des Réservations en ligne :

Toute commande sur le Site Internet comprend les étapes suivantes :

- Étape 1 – Sélection des Services, en cliquant sur le bouton « *Réservation* ».
- Étape 2 – Récapitulatif de la Réservation, comprenant l'ensemble des caractéristiques de la Réservation le prix HT et TTC, l'information de l'obligation de paiement d'une somme en ligne lors de la réservation et du règlement du montant directement via le Site Internet.

Le Client est donc tenu de vérifier si la Réservation correspond à ses attentes.

Le Client peut à ce stade modifier sa Réservation en l'annulant à l'aide du bouton « x » apparaissant en haut à droite de la fenêtre de réservation.

Cette étape sera validée en cliquant sur le bouton « *suivant* ».

- Étape 3 – Informations personnelles. Le Client est invité à saisir des Données Personnelles qui sont traitées par LE PIC, dans les conditions définies à l'article Données Personnelles ainsi que dans la Politique de confidentialité de LE PIC.

Les informations devant obligatoirement être renseignées par le Client sont : le nom et prénom du Client, son numéro de téléphone, son adresse email, son adresse postale complète.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes et complètes, et à prévenir LE PIC dans les plus brefs délais dans le cas où des modifications devraient être faites entre le moment de la Réservation en ligne et la réalisation des Services. La fourniture d'informations erronées ou inexactes ayant entraîné l'impossibilité pour LE PIC d'exécuter ses obligations ne saurait engager la responsabilité de ce dernier de ce fait.

A cette occasion, pour finaliser et valider sa Réservation le Client sera invité à cocher la case « *J'ai lu et j'accepte les présentes Conditions Générales de Services et les Conditions Particulières associées* ». Le fait de cocher la case sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.

- Étape 4 – Paiement. La confirmation de la Réservation se fait par le paiement en ligne d'une somme dont le montant est indiqué sur le Site Internet. Le Client devra rentrer les informations relatives au paiement et valider en cliquant sur le bouton « *COMMANDE AVEC OBLIGATION DE PAIEMENT* ».
- Étape 5 – Reçu de Commande. Le Client est informé que le paiement a bien été pris en compte et que la Réservation est confirmée.

Une confirmation de Réservation ainsi qu'une facture (sur laquelle figure un numéro de commande) seront adressées par email après validation du paiement de la somme. La Réservation validée par le Client sera considérée comme ferme et définitive lorsque les établissements partenaires (bancaires ou établissement de paiement) habilités auront transmis leur acceptation. En cas de refus de leur part, la Réservation sera automatiquement annulée.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Cas particulier des Bureaux Colloc :

Plusieurs Clients peuvent librement se mettre ensemble et réserver un Bureau. Dans ce cas, le prix sera partagé entre eux, au prorata des Postes de Travail occupés par chacun d'eux, tels qu'identifiés dans le Devis. Chaque Client sera facturé individuellement par LE PIC, mais ils seront tous tenus solidairement au paiement des sommes dues pour la mise à disposition du Bureau Colloc, et des Services associés, y compris des montants impayés par l'un des Clients.

En cas de faute d'un seul Client du Bureau Colloc, et/ou de résiliation d'un ou plusieurs Postes de Travail par un Client du Bureau Colloc, les autres Clients du Bureau Colloc, auront la possibilité de procéder au remplacement dudit Client, et/ou de modifier la répartition des postes de Travail au sein du Bureau Colloc. Ils s'engagent à le faire dans un délai de huit (8) Jours à compter de la notification de départ du Client démissionnaire ou fautif. A défaut, le PIC facturera lesdits Postes aux Clients restants.

2.2. Conditions d'annulation ou de modification d'une Réservation

Sauf disposition contraire indiquée dans le Devis, le Client peut annuler à tout moment sa Réservation.

2.3. Les Services

Les Services souscrits par le Client sont décrits dans le Devis.

La liste des crédits de services associés est décrite dans la Grille Tarifaire en vigueur.

Sauf dans le cas de souscription aux Bureaux Nomades, le Client dispose d'une (1) heure, pour faire état de tout défaut ou manque relatif à ces éléments. A défaut, aucune réclamation de la part du Client ne pourra être effectuée.

Toute dégradation ou modification constatée à la sortie pourra faire l'objet d'une facturation des frais nécessaires à la remise en état, conformément aux dispositions prévues dans les présentes CGS. Ces frais seront naturellement déduits du dépôt de garantie le cas échéant et/ou facturés dans le cas contraire.

La mise à disposition d'un Poste de Travail ou d'un Bureau est personnelle. Les noms des Préposés amenés à intervenir sur le Site et dans les Bureaux doivent être nominativement désignés et transmis par email à LE PIC.

2.4. Accès inter-sites (Le PIC / Turing 22)

La Société Turing 22 exploite deux sites de coworking : le site Le PIC (34 rue du Clos Four, 63100 Clermont-Ferrand) et le site Turing 22 (22 rue Alan Turing, 63000 Clermont-Ferrand). Tout Client titulaire d'un forfait mensuel de coworking sur l'un des deux sites peut accéder aux Espaces Communs et bénéficier des Services inclus de l'autre site, dans les conditions ci-après. Cette faculté est réciproque entre les deux sites.

Le site Le PIC est accessible 24h/24 et 7j/7. Le site Turing 22 est accessible aux horaires d'ouverture en vigueur (à ce jour, du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00, hors jours fériés) ; l'accès en dehors de ces horaires n'est possible que pour les Préposés ayant suivi la formation à la mise sous alarme du site, sous leur responsabilité.

Les crédits inclus dans l'abonnement sur le site de rattachement demeurent régis par la Grille Tarifaire de ce site. Lorsqu'il accède au site Turing 22, le Client bénéficie, quel que soit le nombre de Postes de Travail compris dans son abonnement mensuel, d'un crédit forfaitaire unique pour l'ensemble de son entreprise, à savoir 11 € d'impression et 2h30 de salles de réunion par mois. Au-delà de ce crédit, les impressions et réservations supplémentaires font l'objet d'une facturation adressée le 1er du mois suivant, sur une facture propre au site Turing 22.

L'accès au second site et l'utilisation de ses services sont subordonnés à l'inscription préalable du Préposé concerné auprès du système de gestion des membres de ce site. En procédant à cette inscription, le Client accepte les Conditions Générales et Particulières de Services ainsi que le Règlement Intérieur applicables à ce site. À défaut d'inscription et d'acceptation de ces conditions, le Client ne pourra pas utiliser les services de l'autre site.

2.5. Durée - Résiliation

Les Postes de Travail ou Bureaux peuvent être réservés pour :

- A la journée (pour l'offre Liberté)
- Une durée déterminée de douze, vingt-quatre ou trente-six mois. La durée est indiquée dans le Devis.
- Ou indéterminée (prorogeable de mois en mois, sauf dénonciation trente (30) jours avant la prochaine échéance),

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

mais avec une durée minimale d'un (1) mois.

2.6. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie pourra être exigé lors de toute Réservation supérieure à un (1) mois ou demande particulière.

Le montant dudit dépôt de garantie sera défini dans le Devis.

2.7. Droit de rétractation

En cas de vente à distance pour les Clients Consommateurs, ces derniers ont par principe le droit de se rétracter du Contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du Contrat. Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après la conclusion du Contrat. Si le délai de quatorze (14) jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique à l'adresse suivante : Turing 22 - LE PIC -34 rue du Clos Four - 63100 Clermont-Ferrand. Vous pouvez également utiliser le modèle de formulaire de rétractation accessible en Annexe 1. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit de transmettre votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation valide, LE PIC s'engage à rembourser l'ensemble des sommes déjà payées à titre de la Réservation de Postes de Travail, sans retard excessif et au plus tard dans un délai de trente (30) Jours à compter de la date à laquelle LE PIC est informé de la décision de se rétracter. Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client Consommateur pour la commande initiale, sauf accord contraire exprès de ce dernier et sous réserve que ce remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client Consommateur.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Client Consommateur est informé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour toute Réservation pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le Client Consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation (Annexe 2), lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ;

2.8. Règlement Intérieur

Tout manquement au Règlement Intérieur sera considéré comme une faute grave justifiant une résiliation immédiate du Contrat

2.9. Litige consommateur

En cas de réclamation ou de litige impliquant un Client Consommateur, le Client devra contacter LE PIC et lui faire part de ses remarques et/ou réclamations. A défaut de solution convenant au Client Consommateur, ce dernier pourra s'il le souhaite, conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, recourir à un médiateur de la consommation. Dans ce cas, le Client pourra contacter le médiateur de la consommation dont relève le PIC :

Médiation Tourisme et Voyage

BP 80 303

75 283 Paris Cedex 17

Site internet :

www.mtv.travel

La médiation ne s'applique pas aux réclamations faites auprès du service client de Le PIC. Un litige ne peut être examiné par le médiateur de la consommation lorsque :

- Le Client Consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de LE PIC par une réclamation écrite comprenant les éléments suivants (le bon de commande, la facture, un descriptif précis et détaillé de la réclamation) ;
- La demande est manifestement infondée ou abusive ;
- Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- Le Client Consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel ;
- Le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Le Client Consommateur devra informer LE PIC sans délai de cette demande.

2.10. Dispositions Bloctel

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la consommation, « *Lorsqu'un professionnel est amené à recueillir auprès d'un consommateur des données téléphoniques, il l'informe de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique* ».

LE PIC informe le Client consommateur de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/> ».

3. CONDITIONS PARTICULIERES EVENEMENTIEL

3.1. Modalités de réservation d'un Service par le Client

La Réservation s'effectue :

- auprès du service commercial, joignable par téléphone au 09 72 10 62 38 ou
- par email à l'adresse contact@pic.life

La Réservation est confirmée uniquement après la réception du Devis signé, de l'acceptation des CGS et du paiement de l'acompte et de la transmission de toutes les autorisations requises, et de la communication des noms de l'ensemble des Préposés amenés à intervenir.

Le PIC peut pour des raisons légitimes refuser certains Préposés et/ou certaines modalités de l'Évènement

Le Client est responsable de toutes les autorisations administratives pour l'organisation de l'Évènement, notamment sans que la liste ne soit exhaustive préfecture, SACEM, SACD....

3.2. Modalités d'annulation par le Client

Le Client peut résilier totalement ou partiellement sa Réservation avant la date de l'Évènement, mais des frais d'annulation seront appliqués dans les conditions suivantes :

- Pour toute demande d'annulation supérieure à trente (30) Jours : sans frais
- Entre 30 Jours et 10 jours : 30% du montant du Service
- Moins de 10 Jours : 100% du montant du Service

3.3. Les Services

Le détail et la date de l'Évènement sont prévus dans le Devis.

La Réservation d'un Évènement n'ouvre pas droit à des crédits de Services.

3.4. Durée - Résiliation

La durée minimale de réservation d'un Évènement est d'une demi-journée.

3.5. Modalités de Paiement

Les Services Évènements ne sont réservables et payables que par virement bancaire. Les coordonnées bancaires figureront sur le Devis.

Un acompte d'un montant de trente (30%) du montant du Service sera demandé.

Le règlement doit s'effectuer à réception de facture. Sans versement de l'acompte, il n'y aura pas de Réservation.

3.6. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie pourra être demandé. Le montant et les conditions figureront sur le Devis.

3.7. Conditions tarifaires

Les prix des Services sont ceux figurant sur le Devis remis au Client et sur la Grille Tarifaire s'agissant des autres Services.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Il est précisé que le Client est seul responsable de ses propres prestataires, tant dans la conclusion que l'exécution de leurs prestations et le règlement de leur prestation.

4. CONDITIONS PARTICULIERES CO LIVING

4.1. Modalités de réservation d'un service par le Client

La Réservation s'effectue directement :

- auprès du service Hospitality, joignable par téléphone au 09 72 10 62 38 ou
- par email à l'adresse contact@pic.life
- sur le Site Internet

Le Client sélectionne les dates d'arrivée et de départ et les Services sollicités et garantit sa réservation avec une empreinte de carte bleue en cours de validité au jour de la réservation pour les courts séjours de moins d'un mois, et par le paiement d'un acompte pour les séjours de plus d'un mois. Le montant de l'acompte figure dans le Devis.

Pour les réservations de groupes, un acompte de 30 à 50 % du montant total est exigé à la réservation.

La confirmation de la Réservation est adressée par email, en récapitulant les conditions du séjour réservé.

Cas particulier des Réservations en ligne :

Toute commande sur le Site Internet comprend les étapes suivantes :

- Étape 1 – Sélection des Services, en cliquant sur le bouton « *Réservation* ».
- Étape 2 – Récapitulatif de la Réservation, comprenant l'ensemble des caractéristiques de la Réservation le prix HT et TTC, l'information de l'obligation de paiement d'une somme en ligne lors de la réservation et du règlement du montant directement via le Site Internet.

Le Client est donc tenu de vérifier si la Réservation correspond à ses attentes.

Le Client peut à ce stade modifier sa Réservation en l'annulant à l'aide du bouton « x » apparaissant en haut à droite de la fenêtre de réservation.

Cette étape sera validée en cliquant sur le bouton « *suivant* ».

- Étape 3 – Informations personnelles. Le Client est invité à saisir des Données Personnelles qui sont traitées par LE PIC, dans les conditions définies à l'article Données Personnelles ainsi que dans la Politique de confidentialité de LE PIC.

Les informations devant obligatoirement être renseignées par le Client sont : le nom et prénom du Client, son numéro de téléphone, son adresse email, son adresse postale complète.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes et complètes, et à prévenir LE PIC dans les plus brefs délais dans le cas où des modifications devraient être faites entre le moment de la Réservation en ligne et la réalisation des Services. La fourniture d'informations erronées ou inexactes ayant entraîné l'impossibilité pour LE PIC d'exécuter ses obligations ne saurait engager la responsabilité de ce dernier de ce fait.

A cette occasion, pour finaliser et valider sa Réservation le Client sera invité à cocher la case « *J'ai lu et j'accepte les présentes Conditions Générales de Services et les Conditions Particulières associées* ». Le fait de cocher la case sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.

- Étape 4 – Paiement. La confirmation de la Réservation se fait par le paiement en ligne d'une somme dont le montant est indiqué sur le Site Internet. Le Client devra rentrer les informations relatives au paiement et valider en cliquant sur le bouton « *COMMANDE AVEC OBLIGATION DE PAIEMENT* ».
- Étape 5 – Reçu de Commande. Le Client est informé que le paiement a bien été pris en compte et que la Réservation est confirmée.

Une confirmation de Réservation ainsi qu'une facture (sur laquelle figure un numéro de commande) seront adressées par email après validation du paiement de la somme. La Réservation validée par le Client sera considérée comme ferme et définitive lorsque les établissements partenaires (bancaires ou établissement de paiement) habilités auront transmis leur acceptation. En cas de refus de leur part, la Réservation sera automatiquement annulée.

La Réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux. Par dérogation à ce qui précède, le Client peut réserver l'Appartement sur une plus longue période, et en proposant à ses Préposés la mise à disposition de l'Appartement. Dans ce cas, le Client devra mentionner à LE PIC, les noms et les dates des Préposés accédant à l'Appartement.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Les Appartements proposés peuvent être mis à disposition à la nuitée, au mois ou à l'année mais exclusivement pour les personnes morales.

Le Client n'est pas autorisé à faire de l'Appartement sa résidence principale, cette dernière ne devant être qu'occasionnelle.

Le Client n'est pas autorisé à exercer dans les Appartements une activité commerciale, artisanale ou professionnelle.

4.2. Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Client est informé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour toute prestation d'hébergement

4.3. Modalités d'annulation par le Client

4.3.1. Réservation individuelle

Le Client peut annuler sa réservation, des frais d'annulation étant dus selon le barème suivant :

- 6 jours ou plus avant la date d'arrivée : 0 % (sans frais) ;
- De moins de 6 jours à 48 heures avant l'arrivée : 50 % du montant du séjour ;
- Moins de 48 heures avant l'arrivée : 100 % du montant du séjour ;
- Non-présentation (no-show) : 100 % du montant du séjour.

4.3.2. Réservation de groupes

- Plus de 30 jours avant l'arrivée : annulation gratuite ;
- Entre 30 et 15 jours : conservation de l'acompte, soit 30 à 50 % du montant total ;
- Entre 14 et 7 jours : 75 % du montant total ;
- Moins de 7 jours ou non-présentation (no-show) : 100 % du montant total.

4.3.3. Annulation partielle sur allotement

- Jusqu'à 8 jours avant l'arrivée, le Client peut libérer des chambres de l'allotement sans frais ;
- À moins de 8 jours avant l'arrivée, toutes les chambres initialement bloquées et non annulées dans les délais sont facturées à 100 %.

4.4. Les Services

Le type d'Appartement est prévu dans le Devis en ligne.

Horaires d'arrivée et de départ : sauf disposition contraire indiquée dans le Devis, l'arrivée (check-in) s'effectue à partir de 16h00 et le départ (check-out) au plus tard à 11h00. L'arrivée anticipée et le départ tardif sont possibles sous réserve de disponibilité et facturés 15 € TTC chacun, conformément à la Grille Tarifaire.

4.5. Durée - Résiliation

Les Réservations peuvent être effectuées avec ou sans engagement de durée, mais en tout état de cause ne pourront être supérieures à six mois pour les Clients Consommateurs. Il n'y a pas de maximum de durée pour les Clients personnes morales, sous réserve qu'elles s'engagent à ce que les Préposés à qui elles proposent l'Appartement, n'en fassent pas leur résidence principale.

4.6. Dépôt de garantie

Lors de la réservation une empreinte de carte bleue pour tous les courts séjours inférieurs à un mois.

Un dépôt de garantie pourra être demandé pour tous les séjours supérieurs à un mois. Dans ce cas, le montant sera fixé dans le Devis.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

4.7. Conditions tarifaires

Les prix des Services sont ceux figurant sur le Devis (y compris en ligne le cas échéant) au moment de la Réservation, ainsi que dans la Grille Tarifaire en vigueur pour les autres Services.

4.8. Litige consommateur

En cas de réclamation ou de litige impliquant un Client Consommateur, le Client devra contacter LE PIC et lui faire part de ses remarques et/ou réclamations. A défaut de solution convenant au Client Consommateur, ce dernier pourra s'il le souhaite, conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, recourir à un médiateur de la consommation. Dans ce cas, le Client pourra contacter le médiateur de la consommation dont relève le PIC :

Médiation Tourisme et Voyage
BP 80 303
75 283 Paris Cedex 17
Site internet :
www.mtv.travel

La médiation ne s'applique pas aux réclamations faites auprès du service client de Le PIC. Un litige ne peut être examiné par le médiateur de la consommation lorsque :

- Le Client Consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de LE PIC par une réclamation écrite comprenant les éléments suivants (le bon de commande, la facture, un descriptif précis et détaillé de la réclamation) ;
- La demande est manifestement infondée ou abusive ;
- Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- Le Client Consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel ;
- Le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

Le Client Consommateur devra informer LE PIC sans délai de cette demande.

4.9. Dispositions Bloctel

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la consommation, « *Lorsqu'un professionnel est amené à recueillir auprès d'un consommateur des données téléphoniques, il l'informe de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique* ».

LE PIC informe le Client consommateur de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/> ».

5. CONDITIONS GENERALES FOODCOURT - Kiosques

5.1. Modalités de réservation d'un Service par le Client

La Réservation s'effectue :

- auprès du service Hospitality, joignable par téléphone au 09 72 10 62 38 ou
- par email à l'adresse contact@pic.life

La Réservation est confirmée uniquement après la réception du Devis signé, de l'acceptation des CGS et de la transmission de toutes les autorisations requises.

5.2. Modalités d'annulation par le Client

Le Client n'est pas autorisé à annuler sa Réservation.

5.3. Les Services

Le détail du Kiosque et des Matériels mis à disposition est prévu dans le Devis.

Est compris dans le prix des Services :

- La mise à disposition du logiciel de caisse et de la monétique, dont les conditions générales d'utilisation figurent

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

sur le site : <https://www.innovorder.com/mentions-legales-et-cgv>

- La mise à disposition du mobilier et de la vaisselle destinés à la clientèle
- La mise à disposition du service de nettoyage de l'espace client et de la vaisselle. A contrario, le Client est responsable du nettoyage du Matériel, du Kiosque.

Les fluides (eau, électricité et gaz) ne sont pas compris dans le prix des Services.

Le Client est responsable et a à sa charge l'approvisionnement en matière première, la préparation des plats, leur conservation et la vente. Le Client est responsable de ses propres outils de travail (ustensiles de cuisines, mobilier de cuisine).

Le Client s'engage à ce titre, à respecter les normes d'hygiène les plus élevées tant dans l'approvisionnement, le stockage, la préparation et la conservation.

LE PIC refacturera les fluides (eau, électricité, gaz) propres à chaque Kiosque au Client

5.4. Durée - Résiliation

Le Contrat est conclu pour une durée minimale d'un mois prorogeable par tacite prorogation de mois en mois, sauf résiliation communiquée trente (30) Jours avant l'échéance.

5.5. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie pourra être demandé. Le montant figurera dans le Devis.

5.6. Conditions tarifaires

Les prix des Services sont ceux figurant sur le devis remis au Client. Ce prix se compose de deux éléments distincts :

- Une partie fixe mensuelle
- Une partie variable calculée en pourcentage du chiffre d'affaires hebdomadaire hors taxes réalisé par le Client, selon un barème progressif. Le chiffre d'affaires s'entend de l'intégralité des sommes encaissées par le Client, toutes origines et natures confondues. Le calcul de la partie variable s'effectue par semaine civile, du lundi matin 6h30 au lundi suivant 1h, sur la base des données automatiquement enregistrées par le système de caisse centralisé imposé par LE PIC.

Les tarifs d'abonnement fixe et variable ainsi que les services additionnels figurent dans la Grille Tarifaire en vigueur.

Le paiement de la première échéance s'effectue au prorata du temps restant entre la date de souscription et le dernier jour du mois courant. Il est exigible au plus tard le premier jour de la mise à disposition du Kiosque.

Les services additionnels consommés en cours de mois, lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un abonnement distinct, seront facturés à terme échu et ajoutés à la facture mensuelle du Client.

Les factures sont envoyées par email au Client en début de chaque mois. Elles comprennent :

- La mensualité correspondant à l'abonnement choisi,
- Les services additionnels souscrits sous forme d'abonnement,
- Les services additionnels consommés au cours du mois précédent.

La partie fixe ainsi que les Services additionnels doit être versée à LE PIC à réception de facture.

S'agissant de la partie variable, les clients du Client, règlent directement le Client au travers de moyens de paiement sécurisé mis à sa disposition par les établissements bancaires partenaires.

Le Client autorise LE PIC en son nom et pour son compte, à percevoir les sommes perçues auprès de ses clients, auprès des établissements bancaires au travers de son logiciel de caisse et terminaux de paiements.

Le Client renonce expressément à prétendre au bénéfice des sommes (intérêts ou autres) éventuellement produites par l'immobilisation des montants perçus à l'occasion desdites transactions.

Le prix des recettes du Client sera ensuite versé au Client, chaque mois relativement aux semaines complètes du mois écoulé, déduction faite de la commission (=part variable) déterminée ci-dessus. La commission fera l'objet d'une facture acquittée émise le 1er mercredi de chaque mois.

Le Client reste responsable de la facturation de ses propres clients, et de ses obligations fiscales associées (notamment

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

déclaration TVA).

Le présent mandat d'encaissement ne donne pas lieu à rémunération de LE PIC.

6. CONDITIONS PARTICULIERES FOODTRUCK

6.1. Modalités de réservation d'un service par le Client

La Réservation s'effectue exclusivement sur le Site Internet

Toute commande sur le Site Internet comprend les étapes suivantes :

- Étape 1 – Sélection des Services, en cliquant sur le bouton « *Réservation* ».
- Étape 2 – Récapitulatif de la Réservation, comprenant l'ensemble des caractéristiques de la Réservation le prix HT et TTC, l'information de l'obligation de paiement d'une somme en ligne lors de la réservation et du règlement du montant directement via le Site Internet.

Le Client est donc tenu de vérifier si la Réservation correspond à ses attentes.

Le Client peut à ce stade modifier sa Réservation en l'annulant à l'aide du bouton « x » apparaissant en haut à droite de la fenêtre de réservation.

Cette étape sera validée en cliquant sur le bouton « *suivant* ».

- Étape 3 – Informations personnelles. Le Client est invité à saisir des Données Personnelles qui sont traitées par LE PIC, dans les conditions définies à l'article Données Personnelles ainsi que dans la Politique de confidentialité de LE PIC.

Les informations devant obligatoirement être renseignées par le Client sont : le nom et prénom du Client, son numéro de téléphone, son adresse email, son adresse postale complète.

Le Client s'engage à fournir des informations exactes et complètes, et à prévenir LE PIC dans les plus brefs délais dans le cas où des modifications devraient être faites entre le moment de la Réservation en ligne et la réalisation des Services. La fourniture d'informations erronées ou inexactes ayant entraîné l'impossibilité pour LE PIC d'exécuter ses obligations ne saurait engager la responsabilité de ce dernier de ce fait.

A cette occasion, pour finaliser et valider sa Réservation le Client sera invité à cocher la case « *J'ai lu et j'accepte les présentes Conditions Générales de Services et les Conditions Particulières associées* ». Le fait de cocher la case sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.

- Étape 4 – Paiement. La confirmation de la Réservation se fait par le paiement en ligne d'une somme dont le montant est indiqué sur le Site Internet. Le Client devra rentrer les informations relatives au paiement et valider en cliquant sur le bouton « *COMMANDE AVEC OBLIGATION DE PAIEMENT* ».
- Étape 5 – Reçu de Commande. Le Client est informé que le paiement a bien été pris en compte et que la Réservation est confirmée.

Une confirmation de Réservation ainsi qu'une facture (sur laquelle figure un numéro de commande) seront adressées par email après validation du paiement de la somme. La Réservation validée par le Client sera considérée comme ferme et définitive lorsque les établissements partenaires (bancaires ou établissement de paiement) habilités auront transmis leur acceptation. En cas de refus de leur part, la Réservation sera automatiquement annulée.

6.2. Modalités d'annulation par le Client

Le Client peut résilier totalement ou partiellement avant la date du début du Service, avec application des frais d'annulation suivants :

- Annulation de la Réservation plus de 15 Jours avant la date prévue = 0
- Entre 14 Jours et 72H avant la date prévue = 50% du montant de la Réservation
- Moins de 72H avant la date prévue = 100% du montant de la Réservation

6.3. Les Services

L'Emplacement et la date du Service sont prévus dans la confirmation de Réservation.

La Réservation d'Emplacement n'ouvre pas droit à des crédits de Services.

6.4. Durée - Résiliation

La durée minimale de réservation d'un Emplacement est d'un service (midi soit de 10H à 15H et soir soit de 18H-23H30).

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

6.5. Dépôt de garantie

Aucun dépôt de garantie n'est prévu.

6.6. Conditions tarifaires

Les prix des Services sont ceux figurant sur le Site Internet au moment de la Réservation en ligne et sur la Grille Tarifaire s'agissant des autres Services.

7. CONDITIONS PARTICULIERES BIEN ETRE

7.1. Modalités de réservation d'un service par le Client

La Réservation s'effectue exclusivement sur le Site Internet

Toute commande sur le Site Internet comprend les étapes suivantes :

- Étape 1 – Sélection des Services, en cliquant sur le bouton « *Réservation* ».
- Étape 2 – Récapitulatif de la Réservation, comprenant l'ensemble des caractéristiques de la Réservation le prix HT et TTC, l'information de l'obligation de paiement d'une somme en ligne lors de la réservation et du règlement du montant directement via le Site Internet.
Le Client est donc tenu de vérifier si la Réservation correspond à ses attentes.
Le Client peut à ce stade modifier sa Réservation en l'annulant à l'aide du bouton « x » apparaissant en haut à droite de la fenêtre de réservation.
Cette étape sera validée en cliquant sur le bouton « *suivant* ».
- Étape 3 – Informations personnelles. Le Client est invité à saisir des Données Personnelles qui sont traitées par LE PIC, dans les conditions définies à l'article Données Personnelles ainsi que dans la Politique de confidentialité de LE PIC.
Les informations devant obligatoirement être renseignées par le Client sont : le nom et prénom du Client, son numéro de téléphone, son adresse email, son adresse postale complète.
Le Client s'engage à fournir des informations exactes et complètes, et à prévenir LE PIC dans les plus brefs délais dans le cas où des modifications devraient être faites entre le moment de la Réservation en ligne et la réalisation des Services. La fourniture d'informations erronées ou inexactes ayant entraîné l'impossibilité pour LE PIC d'exécuter ses obligations ne saurait engager la responsabilité de ce dernier de ce fait.

A cette occasion, pour finaliser et valider sa Réservation le Client sera invité à cocher la case « *J'ai lu et j'accepte les présentes Conditions Générales de Services et les Conditions Particulières associées* ». Le fait de cocher la case sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.
- Étape 4 – Paiement. La confirmation de la Réservation se fait par le paiement en ligne d'une somme dont le montant est indiqué sur le Site Internet. Le Client devra rentrer les informations relatives au paiement et valider en cliquant sur le bouton « *COMMANDE AVEC OBLIGATION DE PAIEMENT* ».
- Étape 5 – Reçu de Commande. Le Client est informé que le paiement a bien été pris en compte et que la Réservation est confirmée.

Une confirmation de Réservation ainsi qu'une facture (sur laquelle figure un numéro de commande) seront adressées par email après validation du paiement de la somme. La Réservation validée par le Client sera considérée comme ferme et définitive lorsque les établissements partenaires (bancaires ou établissement de paiement) habilités auront transmis leur acceptation. En cas de refus de leur part, la Réservation sera automatiquement annulée.

7.2. Modalités d'annulation par le Client

Le Client peut résilier totalement ou partiellement avant la date du début du Service, avec application des frais d'annulation suivants :

- Annulation de la Réservation plus de 15 Jours avant la date prévue = 0
- Entre 14 Jours et 72H avant la date prévue = 50% du montant de la Réservation
- Moins de 72H avant la date prévue = 100% du montant de la Réservation

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

7.3. Les Services

L'Espace Bien-Être et la date du Service sont prévus dans la confirmation de Réservation

La Réservation d'Espace Bien-Être n'ouvre pas droit à des crédits de Services.

7.4. Durée - Résiliation

La durée minimale de réservation d'un emplacement est d'une heure.

7.5. Dépôt de garantie

Aucun dépôt de garantie n'est prévu.

7.6. Conditions tarifaires

Les prix des Services sont ceux figurant sur le Site Internet au moment de la Réservation en ligne et selon la Grille Tarifaire s'agissant des autres Services.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Annexe 1 : FORMULAIRE DE RETRACTATION - ANNULATION DE LA VENTE

(Code de la consommation : articles L. 221-18 à L. 221-28 et R. 221-1)

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

A l'attention de :

La société TURING 22 (484 579 883 R.C.S. CLERMONT-FERRAND), SARL, au capital social de 500506 euros, dont le siège social est situé 22 RUE ALAN TURING 63000 CLERMONT-FERRAND France, exploitant les locaux situés au 34 rue du Clos Four – 63100 CLERMONT-FERRAND

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant les Services délivrés par l'Entreprise LE PIC

Services _____

Coût des Services :

Nom du (des) consommateur(s) signataire(s) : _____

Adresse du (des) consommateur(s) : _____

Signature du (des) consommateur(s)

Date : _____

(Uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

**rayer les mentions inutiles*

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE SERVICES

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Annexe 2 : Modèle d'Acceptation d'exécution Immédiate et de Perte du droit de rétractation

Vous

- Nom du (des) consommateur(s) :
- Adresse du (des) consommateur(s) :

Avez passé commande des Services suivants :

- Description du (ou des) Services (s) : _____
- Numéro de Commande : _____
- Commandé le : _____

Vous avez souhaité l'exécution immédiate des Services et en conséquence avez accepté la perte de votre droit de rétractation sur cette Commande.

Grille Tarifaire Le PIC

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Prix en euros, hors taxes.

1. Coworking — offres et prestations

Prestation / Offre	À LA JOURNÉE			AU MOIS			
	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU PRIVÉ	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU COLOC	BUREAU PRIVÉ
Tarif par poste	22 €	35 €	50 €	170 €	Classique : 190 € Premium : 250€	Selon le bureau + 5 % de frais de gestion, divisé entre les occupants	Tarif selon le bureau
Remise sur volume (au mois)	Non						De 30 à 59 postes : 5 % De 60 à 99 : 10 % De 100 à 199 : 15 % 200 et + : 20%
Frais d'installation	Non				100 € / poste		
Accès aux espaces <i>24h/24 et 7j/7</i>	Accès nominatif individuel			Accès pour autant de personnes par jour que de postes de travail pour un nombre d'utilisateurs illimité. 22 € / personne / jour au-delà			
Place fixe attribuée	Non	Oui, bureau partagé badgé	Oui, bureau privatif badgé	Non	Oui, bureau partagé badgé		Oui, bureau privatif badgé
Mobilier de bureau privatif <i>Bureau, fauteuil ergonomique</i>	Non	Inclus		Non	Inclus		
Accès invités <i>Accompagnés par vos depuis l'accueil</i>	Inclus						
Accueil 24/7 par nos Office Managers <i>Y compris vos visiteurs et invités</i>	Inclus						
Postes de travail nomades en libre accès <i>Open space, fauteuil ergonomique</i>	Inclus						
Accès aux lounges et terrasses extérieures	Inclus						
Électricité (usage bureautique) <i>Abonnement et consommation</i>	Inclus						
Chauffage / climatisation <i>Réglage individuel dans chaque bureau</i>	Inclus						
Eau <i>Abonnement et consommation</i>	Inclus						
Nettoyage et entretien quotidien <i>Espaces privatifs et partagés, consommables d'hygiène</i>	Inclus						
Taxe foncière	Inclus						
Assurance des locaux	Inclus						
Accès sécurisé 24/7 <i>Smartphone et badge, agents de sécurité</i>	Inclus						
Vidéoprotection <i>Intérieure et extérieure</i>	Inclus						
Protection incendie <i>Équipements, maintenance, exercices</i>	Inclus						
Maintenance <i>Tous locaux et équipements mis à disposition</i>	Inclus						
« Phone Box »	Inclus						

Grille Tarifaire Le PIC

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

Cabines sans réservation		
Boissons chaudes et froides à volonté Café, thé, infusion, chocolat chaud, eau gazeuse	Inclus	
Vaisselle Assiettes, tasses, couverts et nettoyage	Inclus	
Équipements de cuisine dans les lounges	Inclus	
Divertissements en libre-service Baby-foot, billard, jeux vidéo, jeux de société, livres	Inclus	
Espaces de repos individuels Fauteuils massants, sofas	Inclus	
Salle de fitness 24/7	Inclus	
Vestiaires et douches individuelles, casiers	Inclus	
Accès 24/7 au square privé	Inclus	
Service de conciergerie	Inclus	
Événements networking et convivialité Petits-déjeuners, goûters, afterworks, ateliers, conférences	Inclus	
Transfert de bureau Déménagement physique à l'intérieur du bâtiment	Non	30 € / poste
Création ou réémission de badge d'accès	Numérique : gratuit · Physique : 20 €	
Refacturation aux sous-locataires Gestion déléguée pour les structures d'accueil : incubateurs, accélérateurs...	3 % des montants refacturés	
Enseigne extérieure en façade Fabrication, pose, entretien et taxes	Non	1 000 € à l'installation + 50 € / mois

Offre Nomade : Liberté (à la journée) ou Illimitée (au mois).

1.1 Salles de réunion

Prestation / Offre	À LA JOURNÉE			AU MOIS			
	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU PRIVÉ	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU COLOC	BUREAU PRIVÉ
Salles de 1 à 3 personnes	Non			10 € / 30 min			
Salles de 4 à 11 personnes				12 € / 30 min			
Salles de 12 à 16 personnes				16 € / 30 min			
Salles de 17 à 49 personnes				20 € / 30 min			
Salles supérieures à 50 personnes				35 € / 30 min			
Salle VIP 12 places				22 € / 30 min			
Salle VIP 24 places				27 € / 30 min			
Crédits inclus de salles de réunion				70 € / poste / mois (crédits mutualisés par entreprise)			

Grille Tarifaire Le PIC

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

1.2 Courrier & domiciliation

Prestation / Offre	À LA JOURNÉE			AU MOIS			
	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU PRIVÉ	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU COLOC	BUREAU PRIVÉ
Collecte du courrier affranchi				Inclus			
Domiciliation d'entreprise				20 € / mois			
Réception du courrier et des colis	Non (sauf si domiciliation)			Inclus			

1.3 Services informatiques (IT)

Prestation / Offre	À LA JOURNÉE			AU MOIS			
	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU PRIVÉ	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU COLOC	BUREAU PRIVÉ
Accès internet Fibre 10 Gbps symétrique et secourue, Wifi 802.11ax				Inclus			
Assistance informatique, intervention sur site	Non			35 € / 30 min (indivisibles)			
IP publique dédiée	Non			35 € de mise en service + 12 € / mois			
VLAN dédié RJ45 filaire avec Wifi privatif connecté au VLAN	Non			35 € de mise en service + 12 € / mois			
Ouverture du local serveurs	Non			35 € / 30 min (accompagné d'un technicien)			
Location d'espace en baie dans le local serveurs	Non			240 € de mise en service + 50 € / mois / U (50 W inclus) ; besoin complémentaire sur devis			

1.4 Reprographie & impression

Prestation / Offre	À LA JOURNÉE			AU MOIS			
	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU PRIVÉ	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU COLOC	BUREAU PRIVÉ
Espaces reprographie en libre-service Destructeurs, massicots, ciseaux, adhésif, agrafeuses				Inclus			
Impression Copieurs laser couleur A4/A3 recto-verso, sécurisés par badge				A4 : 0,09 € N&B / 0,30 € couleur A3 : 0,17 € N&B / 0,60 € couleur			
Crédits inclus d'impression	2 € / jour			11 € / poste / mois (crédits mutualisés)			
Numérisation				Inclus			

1.5 Mobilité & parking

Prestation / Offre	À LA JOURNÉE			AU MOIS			
	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU PRIVÉ	NOMADE	BUREAU PARTAGÉ	BUREAU COLOC	BUREAU PRIVÉ
Parking voiture, abonnement 24/7	Non			50 € / mois / personne			
Parking vélo et trottinettes sécurisé				Inclus			



Grille Tarifaire Le PIC

Version 02, en vigueur à compter du 01/09/2026

2. Coliving (tarif à partir de)

Catégorie	Nuitée	Mois (sans ménage)	Mois (avec ménage hebdomadaire)
Confort	100 € TTC	700 € TTC	800 € TTC
Privilège	140 € TTC	950 € TTC	1 050 € TTC

Petit-déjeuner : 14 € TTC — 1 boisson chaude, 1 boisson froide, 1 mets sucré et 1 mets salé.

Horaires du Coliving : arrivée (check-in) à partir de 16h00, départ (check-out) jusqu'à 11h00.

Arrivée anticipée : 15 € TTC.

Départ tardif : 15 € TTC. (sous réserve de disponibilité)